



ASSOCIATION SUISSE DE THERAPIE AVEC LE CHEVAL

PV de l'Assemblée Générale de l'ASTAC
2018

Chemin Champ du Gour 10
1510 Moudon

contact@therapiecheval.ch

www.therapiecheval.ch

40^{ème} Assemblée Générale Ordinaire
28 avril 2018

Haras Fédéral, salle de la Forge, AVENCHES

Participants Ancey Kreiliger Karen Bertholet Claire Bulliard Delphine Bouquet Christine Ciardo-Cavada Adriana Defferrard Françoise Donnay Fabienne Fiorin Vanessa Gerber Lévy Elodie Graber Sybille Humair Sara Jaquier Géraldine Kaeser Violaine Knuchel Nadia Massy Sandra Neri Céline Pisecky-Rausis Catherine Scheller Lorianne Stranczl-Hulman Sabine Theubet Sandra Wirz Séverine	Excusés Aberle René Amado Danielle-P. Ben Zbir Nadia Buchs Patricia Débieux Fabienne Descloux Marine Grin Anouck Hauser Laure Koenig Catherine Letts Pauline Manigley Nicole Schmidt Odile Tirelli Anne Invitée Isabelle Steffen pour une conférence sur le thème des troubles du spectre autistique.	Présidente de l'ASTAC Céline Neri Rédaction PV Vanessa Fiorin
Ordre du jour <ol style="list-style-type: none">1. Mot de bienvenue de la présidente2. Adhésions/démissions3. Validité de l'assemblée générale ordinaire et liste des présences4. Nomination des deux scrutateurs/trices5. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 avril 20176. Rapport de la trésorerie et lecture du rapport de la fiduciaire7. Approbation des comptes et décharge de l'exercice 20178. Rapport de la présidente9. 40^{ème} anniversaire de l'ASTAC10. Rapport concernant la formation de base11. Rapport de la formation continue12. Rapport du groupe promotion13. Rapport du groupe reconnaissance14. Création d'un groupe de réflexion concernant la publicité15. Rapport de la situation du GIETAC16. Divers17. Clôture de l'assemblée générale		

	Sujets
1.	MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE
	Tour de table de présentation. Hommage à Edouard Tissot par Claire Bertholet.
2.	ADHÉSIONS / DÉMISSIONS
	61 membres actuellement dans l'association. Adhésions : Marine Descloux, Lena Garcia, Laura Hauser, Assya Todorov. Démissions : Isabelle Cotting, Jean-Paul Rard. Membres actuels du comité : Bulliard Delphine, Defferrard Françoise, Fiorin Vanessa, Kaeser Violaine, Knuchel Nadia, Neri Céline, Pisecky-Rausis Catherine, Theubet Sandra
3.	VALIDITÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET LISTE DES PRÉSENCES
	Annonces des personnes excusées.
4.	NOMINATION DES DEUX SCRUTATEURS/TRICES
	Lorianne Scheller et Christine Bouquet.
5.	ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 AVRIL 2017
	Correction au PV 2017 : Lorianne Scheller a été annoncée dans les nouvelles adhésions alors qu'elle faisait déjà partie de l'ASTAC précédemment. PV accepté par les membres.
6.	RAPPORT DE LA TRÉSORERIE ET LECTURE DU RAPPORT DE LA FIDUCIAIRE
	<p>COTISATIONS</p> <p>Les cotisations ont été envoyées en janvier 2017 par mail et par courrier postal sur demande. Il a fallu envoyer 21 rappels. Les rappels entraînent passablement de travail administratif, nous encourageons les membres à payer leurs cotisations dans les délais.</p> <p>Il est possible de payer la cotisation à l'AG, mais il faut le signaler à Catherine Pisecky-Rausis. Il faudrait que cela soit signifié dans le mail des cotisations des prochaines années.</p> <p>REMBOURSEMENTS ET DEFRAIEMENT POUR LE COMITE ET LES GROUPES DE TRAVAIL</p> <p>Le comité qui est en place depuis le changement de comité en 2015 s'est rencontré de façon bénévole à plusieurs reprises chaque année. Les groupes de travail quant à eux, avaient la possibilité de se faire rembourser les kms ou les billets de train.</p> <p>Nous avons décidé, lors du comité du 5 décembre 2017, qu'à partir de 2018, un geste symbolique sera fait aux membres du comité et aux membres des groupes de travail. Ce geste consiste en un remboursement des trajets effectués en voiture ou en train à raison de 10 centimes par km ou du billet en demi-tarif.</p> <p>UTILISATION DES BV</p> <p>Nous vous remercions d'utiliser les bulletins de versement avec le numéro de référence figurant sur le bulletin (cotisation, formation, calendriers, vêtements) ou la communication.</p> <p>PRODUITS</p> <p>Les entrées liées aux cotisations en 2017 (10'140frs) sont quasi identiques à celles de 2016 (10'350frs).</p> <p>Cette année une catégorie « Dons » a été créée au vu du nombre et de l'importance des dons reçus. Le total (9500frs) correspond aux 500frs de l'EESP ainsi que les divers dons donnés par différentes communes et une Fondation en vue de notre 40ème anniversaire de l'ASTAC. Nous pouvons sincèrement remercier la Fondation Hélène et Victor Barbour pour son don conséquent de 8'800frs.</p> <p>Les recettes d'activités (3555frs) proviennent de la vente des calendriers, des formations ainsi que des</p>

	<p>quelques livres et casquettes vendus lors de l'AG.</p> <p>CHARGES</p> <p>Les frais informatiques (4'704.50) représentent la création, la gestion et la maintenance du site internet. La création des plaques en alu gravées pour chaque thérapeute et leur distribution entre également dans ce budget-là.</p> <p>Les déplacements ainsi que la location de la salle pour le PT-CH a été prise complètement en charge par l'ASTAC durant l'année 2017.</p> <p>La création et la distribution des calendriers ASTAC 2018 a coûté 2036frs au total. Malheureusement la vente d'une partie de ces derniers n'a pas suffi à couvrir tous les frais de production et d'expédition. Un déficit de 381frs est à noter pour les calendriers 2018.</p> <p>Les frais généraux comprennent les frais administratifs (téléphone, papier, timbres...), les frais de fiduciaires ainsi que le coût de l'organisation de l'AG (location de la salle, boissons, alimentations, intervenants).</p> <p>L'ASTAC obtient un résultat net de 10'192.56 frs pour l'année 2017.</p> <p>Nous essayons d'être toujours plus transparents au niveau de la comptabilité à l'aide de notre fiduciaire, Intercompta. N'hésitez pas à nous poser des questions si besoin. Pour rappel le classeur des comptes est consultable à tout moment sur demande. Il est toujours disponible lors de l'AG.</p> <p>BUDGET PREVISIONNEL 2018</p> <p>Des dépenses conséquentes en lien avec la journée du 40ème anniversaire de l'ASTAC sont à prévoir sur l'année 2018.</p> <p>En annexe : les comptes 2017 et la lettre de la fiduciaire</p>
7.	APPROBATION DES COMPTES ET DÉCHARGE DE L'EXERCICE 2017
	Les comptes sont approuvés.
8.	RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE
	<p>4^{ème} mandat du nouveau comité qui maintenant a réussi à bien partager les tâches.</p> <p>La présidente relève que c'est une année spéciale, vu que c'est la 40^{ème} année d'existence de l'ASTAC.</p> <p>La 10^{ème} volée de la formation DAS en TAC a débuté en mars. Cela montre l'intérêt pour la profession.</p> <p>Céline Neri remercie les personnes investies dans le comité comme dans les sous-groupes. Ce thème questionne tout de même, vu le peu d'intérêt pour les calendriers notamment. Le comité souhaiterait savoir si ce qui est fait est en accord avec ce qu'attendent les membres ou non. Un questionnaire sera transmis pour une évaluation par les membres.</p> <p>Céline Neri mentionne le challenge actuel de trouver des preuves scientifiques attestant les bienfaits de la TAC. Un projet de recherche sera présenté. Nous espérons des bénéfices pour les thérapeutes comme pour la reconnaissance de la TAC vers l'extérieur.</p> <p>L'appel est lancé si des personnes seraient intéressées à intégrer le comité ou les sous-groupes, les nouvelles visions sont toujours les bienvenues.</p>
9.	40^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ASTAC
	<p>Le 22 septembre prochain aura lieu au Haras National d'Avenches la fête du 40ème anniversaire de l'ASTAC. Le but de cette journée festive est de faire connaître l'association et de promouvoir la thérapie avec le cheval auprès d'un public large.</p> <p>L'équipe d'organisation de la fête est composée de Lorianne Scheller, Sara Humair et Sandra Theubet. Le groupe « Promotion » les seconde.</p> <p>Nous avons réussi à obtenir plus de dix mille francs de dons pour cet événement. La Fondation Barbour à Genève s'est montrée très généreuse. Plusieurs communes du canton de Vaud ont également versé de l'argent.</p> <p>Durant cette journée différentes activités seront proposées :</p> <p>Animations de l'après midi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Spectacle de Cheval Miroir • Clown et son poney • Narrations de contes sur les chevaux

	<ul style="list-style-type: none"> • Chasse à la licorne • Tours en calèche • Tours à poney • Initiation à la voltige • Spectacle de fin de journée : <ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction par clown et conteuse 2. Démonstration de voltige 3. Spectacle « Vent de liberté » par Gillian Senn • Apéro et souper pour les membres actuels et anciens de l'ASTAC <p>Le groupe compte sur chacun pour aider à cette fête. Plusieurs personnes se sont déjà manifestées et le groupe recrute encore pour les postes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intendance (préparation des lieux et rangements) • Stands d'information ASTAC • Vente de calendriers ASTAC • Stands de vente de boissons • Accueil des visiteurs et parking <p>Les membres recevront des flyers à distribuer pour faire la promotion de cette fête.</p> <p>Des thérapeutes avec le cheval sont recherchés pour parler de leur pratique, mais également des patients et autres professionnels qui sont en lien avec la TAC et qui souhaiteraient témoigner. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Sandra Theubet.</p> <p>Claire Bertholet a fait un diaporama pour expliquer ce qu'est la TAC au manège avec lequel elle collabore. Elle le transmettra aux organisatrices de la journée si besoin.</p> <p>Fabienne Donnay demande si les personnes qui viennent présenter leur pratique ou les professionnels qui font des conférences seraient défrayées. Ce point est à discuter.</p> <p>Cette fête vise un public large et non pas que des thérapeutes ou des institutions.</p>
10.	RAPPORT DE LA FORMATION DE BASE
	<p>Le COPED a été remanié : responsable module 1 : Sandra Massy en collaboration avec Madame Alia, successeur de J.-C. Barrey ; module 2 : Céline Neri ; module 3 : Céline Neri et Séverine Wirz ; module 4 : Viviane Prats ; module 5 : Elodie Lévy Gerber. A noter qu'André Antoniadis s'est retiré de l'organisation de cette formation.</p> <p>22 étudiantes en formation actuellement avec des profils très divers.</p> <p>Séverine Wirz remercie les personnes contactées pour les stages pour leur engagement et les thérapeutes qui doivent encore donner une réponse sont invités à le faire auprès de Céline Neri ou Séverine Wirz au plus vite.</p> <p>Stage 1 : l'étudiant va chez un thérapeute. Ce dernier reçoit une contribution de 1000frs. Stage 2 : l'étudiant peut mettre en place sa propre pratique et la contribution est idem. La demande pour le défraiement des kilomètres n'est pas acceptée par l'EESP pour le moment.</p>
11.	RAPPORT DU GROUPE DE LA FORMATION CONTINUE
	<p>Formation Parelli avec Carmen Zulauf le 21 octobre 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette formation a eu lieu à Avenches. • Début un peu lent (théorie). Au niveau de la pratique les gens ont trouvé intéressant et l'avis était partagé par rapport aux liens avec la TAC. • Des personnes ont souhaité continuer et des dates sont prévues avec Carmen Zulauf. <p>Formation avec Nadia Alia (concepts de Barrey) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La formation a eu lieu au manège de l'Isle sur le thème de la monte par Isopraxie. • Les évaluations étaient très positives dans l'ensemble. Or, les auditeurs principalement ont relevé un manque de liens avec la TAC, l'écho était différent pour les participants. • Le cours suscite une envie de poursuivre sur deux jours, afin d'approfondir les concepts. Des cours privés ou par région sont envisagés. Ces cours seront organisés par les personnes intéressées, car comme nous avons déjà organisé deux formations en lien avec les chevaux, nous pensons organiser la prochaine formation plutôt centrée sur le thérapeute ou le patient. • Certains auditeurs ont été frustrés de ne pas pouvoir pratiquer. Ceci interroge les organisatrices qui

	<p>ont dû ouvrir vers l'extérieur faute de participants suffisants avec leur cheval ou un cheval emprunté au manège de l'Isle. La plupart des auditeurs ont mentionné la distance pour transporter leur cheval qui les a dissuadés de s'inscrire en tant que participant d'où éventuellement des cours par région. Le fait que cette formation ait lieu à une semaine d'intervalle avec l'AG a également dissuadé certains thérapeutes de s'inscrire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Idées futures proposées par les participants : faire intervenir Andy Booth et/ou Benjamin Aillaud. Si des membres ont d'autres envies, ils peuvent nous en faire part.
12.	RAPPORT DU GROUPE PROMOTION
	<p>Membres du groupe : Delphine Bulliard, Françoise Defferrard et Sandra Massy. Lorianne Scheller quitte le groupe, car elle est très investie dans le groupe 40^{ème} et ne peut pas dégager davantage de temps.</p> <p>Le site internet se développe progressivement. Depuis la dernière AG, nous avons mis en place la carte google ainsi que la zone membre. La zone membre se veut un lieu d'échanges, il y a la possibilité d'y insérer des annonces, de la bibliographie. Dans la zone membre, il y a un résumé de chaque séance du comité, afin que les membres sachent ce qui s'y passe. Les remarques et suggestions sont les bienvenues.</p> <p>Françoise Defferrard présente les habits qui sont à l'essai aujourd'hui, les membres intéressés peuvent passer commande auprès de Françoise Defferrard et Delphine Bulliard. Pour information, il n'y a pas de bénéfice pour l'ASTAC pour les habits. L'inscription du logo coûte environ 15.-</p> <p>Les plaquettes vont être renouvelées avec quelques modifications mais les textes seront très similaires. Les photos du site seront reprises. Elles seront faites par la graphiste qui a conçu le site internet. Elles seront disponibles pour le 40^{ème}.</p> <p>L'affiche et le logo du 40^{ème} seront réalisés par une graphiste. L'esquisse sera éventuellement faite par Derib (à confirmer).</p> <p>Christine Bouquet mentionne une présentation de la TAC à la BEA et demande si l'ASTAC est au courant et a été invitée. Ce n'est pas l'ASTAC mais peut-être le PT-CH. Personne ne sait.</p>
13.	RAPPORT DU GROUPE RECONNAISSANCE
	<p>Suite à la dernière AG, Sybille Graber s'est proposée pour participer au groupe reconnaissance (G.R.). Le G.R. s'est réjoui de pouvoir accueillir de nouvelles forces pour travailler aux questions de la reconnaissance. Ainsi, le G.R. est actuellement composé des membres suivants : Sybille Graber (SG), Elodie Lévy Gerber (ELG), Sandra Massy (SM), Céline Neri (CN).</p> <p>Depuis la dernière AG de l'ASTAC en avril 2017, le G.R. s'est réuni à trois reprises dont deux fois avec le PT-CH (Pferdegestützte Therapie Schweiz) ; les séances se sont déroulées en juin et septembre 2017 puis en janvier 2018.</p> <p>Les différents points abordés durant l'année écoulée ont été les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recherche : concernant la recherche menée par Karin Hediger pour définir la thérapie à médiation animale - Institut für Interdisziplinäre Erforschung der Mensch-Tier-Beziehung - un contact avait eu lieu avec l'ASTAC. Le canevas de la recherche n'a jamais été envoyé en français malgré les échanges avec Karin Hediger. • Démarches ASCA et RME : des démarches ont été entreprises avec l'ASCA (Fondation suisse pour les médecines complémentaires) pour obtenir une meilleure reconnaissance de la TAC actuellement classée sous « zoothérapie ». Un dossier de « demande d'évaluation d'une nouvelle méthode » a été rempli en collaboration avec le PT-CH et envoyé à l'ASCA (à l'exception des 20 cas cliniques qui seront transmis dans un deuxième temps si le dossier est accepté). Les frais de dossier s'élevaient à 500 CHF, ils ont été partagés entre l'ASTAC et le PT-CH. Le dossier est en cours de traitement par la commission de l'ASCA. Parallèlement à cela, nous avons appris par le PT-CH que le RME (Registre de Médecine Empirique) avait élargi sa liste des professions qui permettaient - en plus des professions médicales déjà admises- une reconnaissance pour les 150 heures de médecine académique demandées. La liste est consultable sous le lien suivant : https://www.rme.ch/dl/documents/rme-reglement-8-methodes.pdf. • Fédération ASTAC/PT-CH : suite au vote de principe lors de notre dernière AG, de confier un mandat d'élaboration de nos futurs statuts au G.R. en vue de la création d'une Fédération, le G.R. a poursuivi ses discussions et réflexions avec le PT-CH qui avait également voté ce mandat de principe lors de son AG 2017. Plusieurs éléments en sont ressortis : suite à un conseil juridique pris auprès de Me Tirelli, la forme juridique de l'association a été retenue ; le nom de celle-ci est ensuite au libre choix. Les noms envisagés seraient à priori « Schweizerischer Berufsverband für Pferdegestützte Therapie » et « Fédération Suisse de Thérapie Avec le Cheval ». Le point le plus complexe actuellement et suscitant le plus de débat au sein de notre groupe de travail avec le PT-CH concerne le stade retenu

	<p>pour le « tri » des membres. S'agit-il des seuils d'entrée dans nos associations respectives ou du seuil d'entrée de la future Fédération ? L'ASTAC se dirige clairement vers une association professionnelle comprenant pratiquement uniquement des membres thérapeutes avec le cheval formés aux anciennes formations ou aux nouvelles (HES et niveau DAS). Le PT-CH par contre comprend encore actuellement beaucoup de membres issus d'autres formations telles que le SG-TR par exemple (Schweizer Gruppe Therapeutisches Reiten). D'un point de vue juridique, il est possible d'envisager des membres collectifs et des membres individuels (selon la réponse reçue de Me Tirelli), mais cet aspect doit encore être débattu au sein des deux associations avec les membres. L'autre point à clarifier concerne les buts de la future Fédération. C'est pourquoi au vu de ces deux éléments, un temps de discussion est aujourd'hui prévu à ce sujet afin de récolter vos avis et les objectifs poursuivis au travers de la Fédération. Pour rappel les objectifs nommés en séance ont été les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. « Avoir des échanges au niveau de la formation de base et de la formation continue, constitution d'une identité professionnelle forte et reconnaissance professionnelle, remboursement et reconnaissance au niveau des caisses maladies, centralisation et plus grande uniformisation des transmissions d'informations concernant la TAC (communication) ». Le PT-CH est actuellement sceptique quant au fait d'envisager des remboursements par l'assurance de base. 2. Autres divers évoqués lors de nos séances : Le PT-CH est en train d'entreprendre les démarches pour faire également protéger le titre de Fachfrau Pferdegestützte Therapie PT-CH / Fachmann Pferdegestützte Therapie PT-CH au même titre que celui de Thérapeute avec le cheval ASTAC. La question du livre sur la T.A.C. n'a pour l'instant pas pu être avancée étant donné le temps consacré à l'élaboration d'une future Fédération. Les frais liés aux rencontres avec le PT-CH : les membres du G.R. rendent attentifs les membres ASTAC que sans un budget minimum (location salle et km pour les rencontres avec le PT-CH et forfait pour avis juridique), le travail de reconnaissance se verrait fortement compromis. Il est nécessaire que le comité puisse poursuivre l'attribution d'un budget pour les démarches avec le PT-CH afin de ne pas préteriter les efforts entrepris jusqu'à ce jour. Pour rappel, le PT-CH a pris en charge la location de salle pour toutes les séances ayant eu lieu à Olten (5 au total). Les km ont été défrayés uniquement pour les séances avec le PT-CH et non pour les séances ordinaires du G.R. La remise en question de ces différents aspects est une porte ouverte à la démotivation des personnes qui s'investissent au sein du G.R. Une des possibilités serait d'augmenter les cotisations pour que les personnes qui s'investissent dans les groupes soient défrayées pour les km. Explications de l'historique de ce qui s'est passé entre les deux associations. La création d'une Fédération demandera une grande implication des membres. Il y aura des moyens financiers à mettre. 5 personnes œuvrent actuellement dans le travail de mise en commun entre les deux associations: Luz Sozzu et Katrin du PT-CH, Elodie Lévy Gerber, Céline Neri et Sandra Massy de l'ASTAC. Des statuts pour cette Fédération seront normalement à voter à la prochaine AG.
14.	CRÉATION D'UN GROUPE DE RÉFLEXION CONCERNANT LA PUBLICITÉ
	Réflexion par rapport à la charte, à ce qui est autorisé ou non pour les membres. Si des personnes sont intéressées à participer à ce groupe de travail, elles peuvent s'annoncer auprès des membres du comité.
15.	RAPPORT DE LA SITUATION DU GIETAC
	<p>Une date pour une rencontre avait été prévue en novembre 2017. Cette réunion a été annulée suite au décès soudain d'Edouard Tissot.</p> <p>La présidente du GIETAC a écrit un mail qui est lu aux membres par Céline Neri. Elle se questionne sur la mission, sur l'intégration de nouvelles personnes, sur une éventuelle clôture du GIETAC, etc. Céline Neri et Gérard Tétard s'ont d'accord de représenter l'ASTAC à Paris pour faire un point de la situation et décider de la suite. Le comité a répondu à ce courrier au mois de mars et aucune nouvelle n'est parvenue à ce jour.</p>
16.	DIVERS
	<p>Claire Bertholet évoque la problématique des étudiants qui la contactent à la dernière minute pour répondre à des questionnaires et qui sont très peu renseignés sur le sujet. Elle a écrit un texte à mettre sur le site pour cadrer les étudiants qui auraient des demandes. C'est ok pour les membres, par contre pas pour la proposition d'assister à des séances (chez Claire Bertholet c'est faisable mais pas chez la plupart des autres membres). Les modifications sur le texte sont à transmettre à Claire Bertholet avant qu'il ne soit mis sur le site. Il faudrait aussi peut-être préciser que nous recevons beaucoup de mails pour ce type de demandes et qu'il est difficile de répondre à tous. Nous pouvons renvoyer les personnes au site de l'ASTAC et le secrétariat les redirige vers</p>

	<p>Claire Bertholet.</p> <p>La Fondation Equipage cherche une personne à 20%-30% + pour des remplacements. Bien entendu, la personne doit être formée ou en formation. Informations auprès de Lorianne Scheller.</p> <p>Fabienne Donnay recherche quelqu'un (une à deux personnes) qui serait d'accord de prendre soin de sa maison et de ses animaux du 6 au 21 juillet, car elle partira en vacances. Séverine Wirz propose une personne qu'elle connaît et qui pourrait être intéressée. Si des membres seraient motivés ou connaîtraient des gens qui le seraient, ils peuvent s'adresser à Fabienne Donnay.</p> <p>Mona Cserveny et Gary Gedall qui sont au Chalet à Gobet en dessus de Lausanne ont une structure sous occupée et si des thérapeutes seraient intéressés, il y aurait possibilité d'aller pratiquer chez eux avec leurs chevaux.</p>
17.	CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
	La prochaine AG aura lieu le 4 mai 2019.